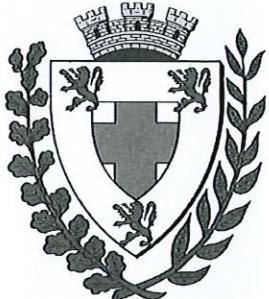


DÉPARTEMENT du NORD

ARRONDISSEMENT de LILLE

CANTON DE VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE de TOUFFLERS

Téléphone : 03 20 75 27 71

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2025 - 180

EXTRAIT DU REGISTRE  
AUX  
ARRÊTÉS MUNICIPAUX

**NOUS, Maire de la Commune de TOUFFLERS**

- Vu le Code des Collectivités Territoriales ;
- Vu la tenue de la Semaine Bleue 2025 ;
- Vu les propositions d'activités au séniors dans le cadre de cette opération ;
- Considérant qu'il y a nécessité de fixer le montant des contributions financières des participants pour les différentes activités ;

**A R R È T O N S**

- Article 1**    - Le tarif du **Banquet des Aînés** du 1er octobre est fixé à **45€** pour les moins de 70 ans et non-Toufflersois ; gratuit pour les 70 ans et plus Toufflersois ainsi que leur conjoint.
- Le tarif du spectacle « **BREL** » au **Zéphyr** du 9 novembre est arrêté à **31€** (entrée tarif groupe et transport offert).
- Article 2**    L'encaissement de cette participation se fera sur la régie dite « **Animation** ».
- Article 3**    Madame la Secrétaire Générale des Services de la Mairie et est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Toufflers, le 30/09/2025

Le Maire,

Alain GONCE